

DECISION

Numéro de la réclamation/demande: 25

Réclamation

Epreuve: Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage Course n° : 12

Date de l'instruction: 29/08/2019

PARTIES ET TEMOINS

Numéro de la réclamation/demande: 25: LARM - 211920 - Antoine Lacour
LARM - FRA 203092

RECEVABILITE

Objections au jury: Non

Dans le temps limite: Dans le temps limite

Incident identifié: Oui

Appel correct: Protest hélé

Pavillon rouge arboré: Non requis

DECISION: Réclamation recevable

PROCEDURAL MATTERS

Réclamé absent à l'instruction, menée selon RCV 63.3(b)

FAITS ETABLIS

Proche de la ligne d'arrivée de la course n° 12, FRA 211290, tribord au près en route de collision avec 203092 babord au près.
211290 hèle 2 fois "tribord" à 203092
211920 abat d'une demi longueur pour éviter le contact et passe à l'arrière de 203092 qui continue sa route ;
203092 n'effectue aucune pénalité .

Schéma: Validé par le jury

CONCLUSIONS ET REGLES APPLICABLES

203092 babord amure ne se maintient pas à l'écart de 211920 et enfreint RCV 10

DECISION

203092 DSQ course 12

Date et heure: 29/08/2019 21:00 CEST'

JURY

Présidée par: Thierry Poirey (FRA)

Membres du jury: Philippe Michel (FRA), Jacques Martin (FRA)

Imprimé: 02 sept. 20h37